

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

—  
*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*  
—

**Décision n° 19150 du 1<sup>er</sup> mars 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général des organismes centraux – branche « formations extérieures »**

NOR : IOCJ1204614S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu la décision n° 119097 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128673S),

Décide :

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> avril 2012 :

Baty, Pierre

Nigend : 147 677

Numéro de livret de solde : 8 008 509

Fait le 1<sup>er</sup> mars 2012.

*Le général,*  
*sous-directeur de la gestion du personnel,*  
THIBAUT MORTEROL